

2026-01-39



Demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) : GLEYESSES Georges

Agissant en qualité de Secrétaire pour l'association : RC Poker81

Tél. : 06 12 67 10 36 Mail : secretariat.rcpoker81@gmail.com

Agrément n° : 924 488 661 00019

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons,

De : ☐ 1^{er} groupe ☒ 3^{ème} groupe (cochez le groupe de votre choix)

➔ 1^{er} groupe : boissons non alcoolisées / 3^{ème} groupe : boissons ne titrant pas à plus de 18° d'alcool
(vin, bière, cidre, vin doux naturel, crème de cassis...etc)

Du : 08 Mars 2026 à rabastens

Au : 08 Mars 2026 à rabastens

A l'occasion de : Journée tournoi de poker

Lieu de la manifestation : Salle Vinovalie de Rabastens

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

A Rabastens le 29 Janvier 2026 Signature : G.G. *g.g.***Arrêté du Maire**

(Partie réservée à l'administration)

Le Maire de la Commune de Rabastens

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'art. L 3334-2 et L 352-5 du Code de la santé publique,

Vu l'art. L 48 du Code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme,

Arrête :

M. GLEYESSES Georges de l'association RC POKER 81

Est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3 groupe à Rabastens

Du : dimanche 08 mars 2026 à 09 heures 30

Au : dimanche 08 mars 2026 à 22 heures 00

A l'occasion de : Tournoi de poker

A charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Rabastens, le 29 janvier 2026

Le Maire



Nicolas GERAUD